

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 15 octobre 2013

Monsieur Jean-François Bourque
Chargé de projet et coordonnateur des projets industriels
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Questions complémentaires du 15 octobre 2013 (DQ11, n^{os} 8 à 12)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 septembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions complémentaires suivantes.

Question 8

Certains participants à l'audience prétendent que l'arrivée éventuelle de l'usine d'urée risque de compromettre l'atteinte de la cible du Québec en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Expliquez pourquoi ça ne serait pas le cas, en particulier si IFFCO reçoit 80% de ses émissions gratuitement du gouvernement.

Question 9

L'usine d'urée d'IFFCO Canada réserverait une partie de l'urée produite au marché du fluide d'échappement diésel (FED).

- A. Veuillez expliquer de quelle façon le FED contribue à la diminution des émissions polluantes et de GES pour les véhicules propulsés par des moteurs diésel.
- B. De quel ordre ces émissions sont-elles réduites si on les compare aux moteurs diésel que l'on pourrait qualifier de « conventionnels » ?

Question 10

La cartographie de la zone inondable de 1988 et celle de 2013 diffèrent significativement.

Veillez expliquer les causes naturelles, anthropiques, techniques ou autres de cette réduction.

Question 11

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air dans la région de Bécancour, qui est exploité par le MDDEP et ses partenaires depuis 1995, a été prolongé, en mai 2007 jusqu'au 31 décembre 2011 (document déposé DB2, p. 11).

Veillez discuter de la situation actuelle et future de ce réseau, en traitant en particulier des stations d'échantillonnage et leur localisation, des paramètres mesurés et des partenaires actuels du réseau.

Question 12

La commission requiert l'avis du ministère concernant :

- A. la conformité de la nouvelle cartographie de la plaine inondable incluse dans le document intitulé *Plan de gestion des plaines inondables du parc industriel et portuaire de Bécancour – Phase 1 : secteur situé en bordure du fleuve Saint-Laurent*.
- B. l'ensemble du document intitulé *Plan de gestion des plaines inondables du parc industriel et portuaire de Bécancour – Phase 1 : secteur situé en bordure du fleuve Saint-Laurent* en particulier sur les pages 101 et 102.
- C. l'étude hydraulique présentée à l'annexe C de ce plan de gestion phase 1.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **17 octobre 2013, 17 heures** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice